

Insee Dossier

Bourgogne-Franche-Comté



N° 6

Octobre 2017

L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté

BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

TOURISME



Sommaire

Des fiches par zone touristique

La Côte-d'Or
Le Doubs
Le Jura
La Nièvre
La Haute-Saône
La Saône-et-Loire
L'Yonne
Le Territoire de Belfort
La Bourgogne
Les Montagnes du Jura

La Côte-d'Or

Chiffres Clés

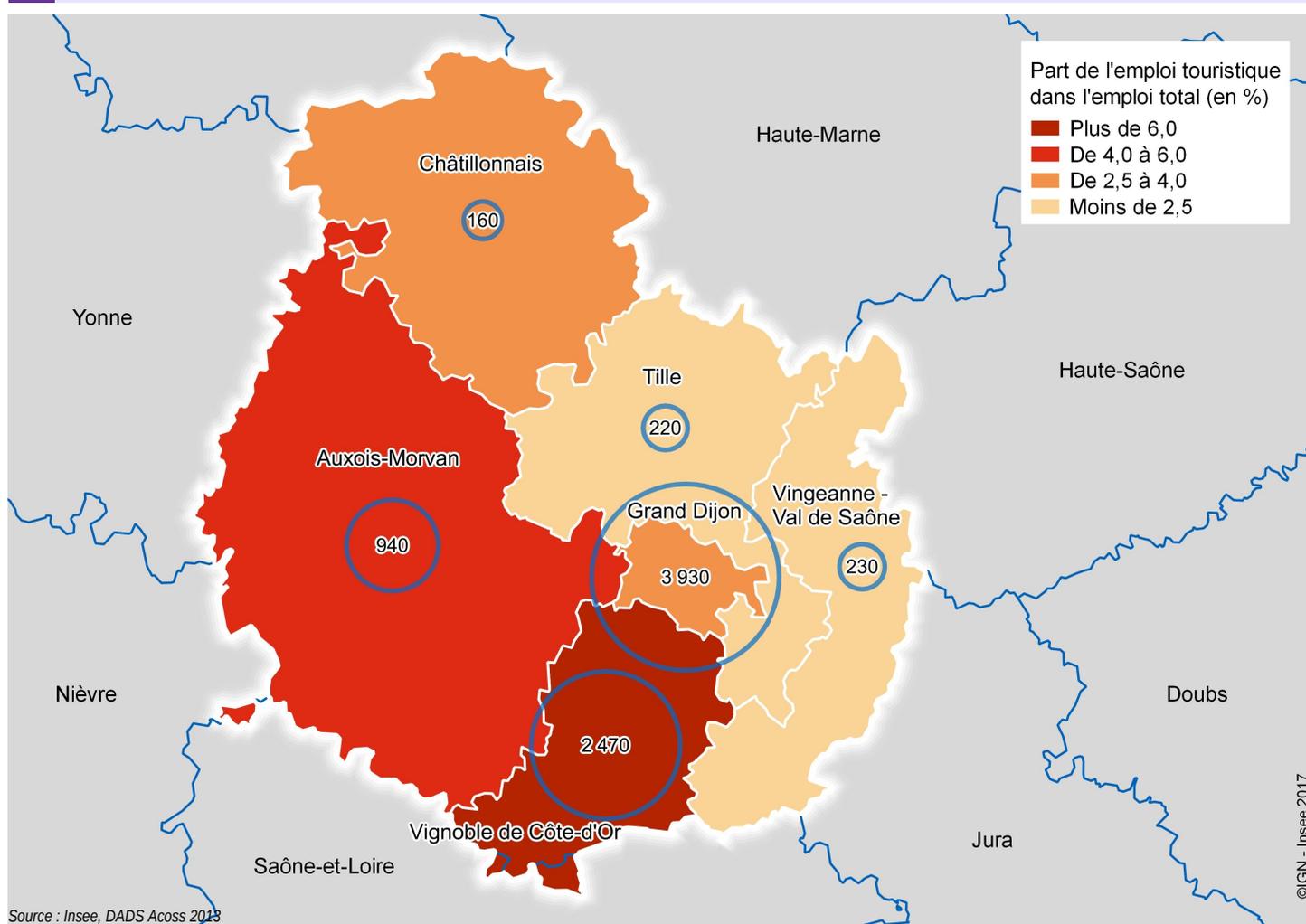
- 7 960 emplois liés à la présence de touristes
- 27 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 3,6 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 6 400
- Emploi maximum (août) : 9 270

La fréquentation touristique génère 7 960 emplois en Côte-d'Or en moyenne annuelle en 2013. Avec un maximum de 9 270 emplois atteint en août et un minimum de 6 400 en janvier, la saisonnalité de ces

emplois est un peu moins marquée en Côte-d'Or que dans l'ensemble de la région. L'emploi lié au tourisme représente ainsi en moyenne 3,6 % de l'emploi départemental, soit davantage qu'en moyenne régionale, mais un peu moins qu'en France métropolitaine (3,9 %). Le Grand Dijon (3 930 emplois touristiques, 2,8% de l'emploi total) et le Vignoble de Côte-d'Or (2 940 emplois, 7,9 % de l'emploi total) concentrent 80% de l'emploi lié à la présence de touristes du département. Dans

ces territoires, la restauration occupe une part particulièrement importante de l'emploi touristique (respectivement 34 % et 41 %). Le poids dans l'hébergement, élevé dans le Vignoble de Côte-d'Or (43 % de l'emploi touristique), est beaucoup faible dans le Grand Dijon, où les activités touristiques sont plus diversifiées. Avec 940 emplois générés en moyenne annuelle, dont près de la moitié dans l'hébergement, l'emploi lié au tourisme représente 4,4 % de l'emploi total dans l'Auxois Morvan.

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques en Côte-d'Or

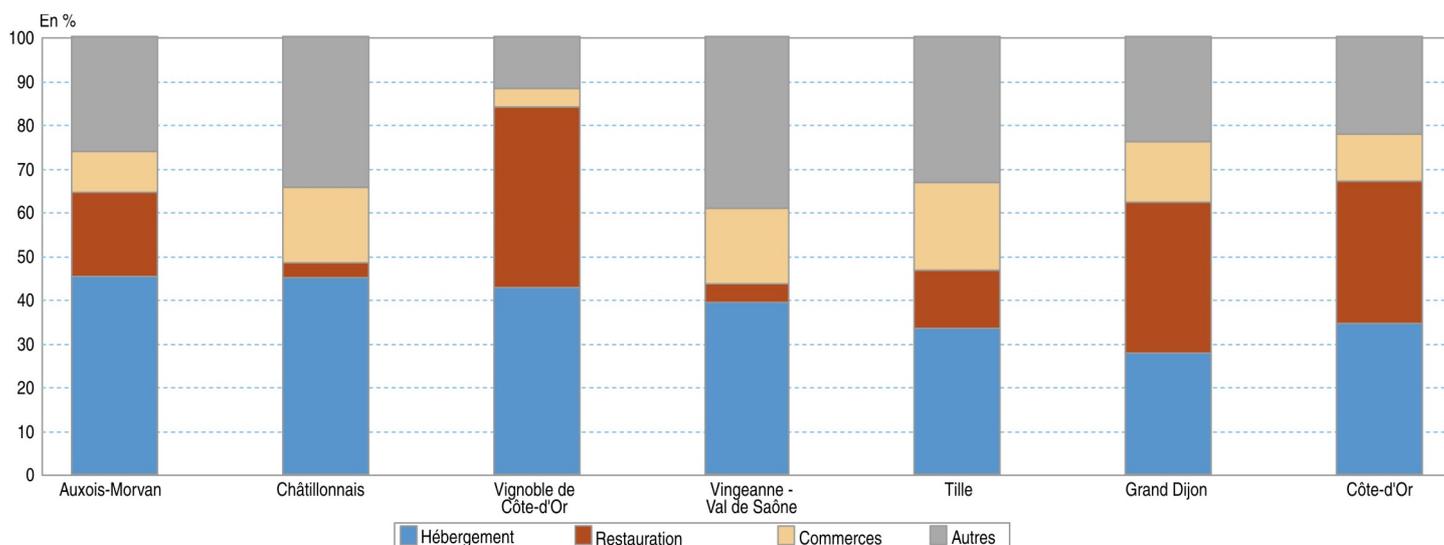


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes en Côte-d'Or

Zone touristique *	Grand Dijon	Auxois-Morvan	Tille	Châtillonnais	Vingeanne-Val de Saône	Vignoble de Côte d'Or	Côte-d'Or
Emploi touristique mensuel moyen	3 930	940	220	160	230	2 470	7 960
Part dans l'emploi total de la zone (%)	3	4	2	3	2	8	3,6
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	49	12	3	2	3	31	100
Emploi minimum	3 100	750	180	130	170	2 060	6 400
Emploi maximum	4 430	1 240	270	220	310	2 900	9 270

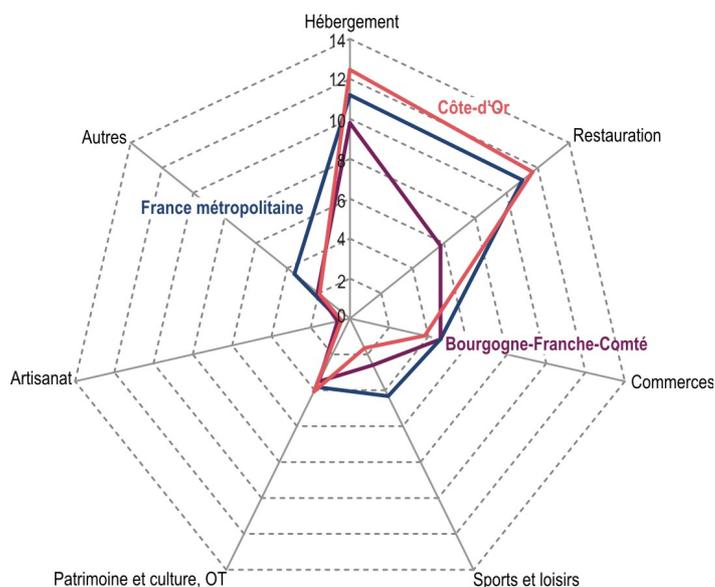
(* certaines zones touristiques débordent des frontières départementales. En conséquence, l'emploi touristique du département peut être inférieur à la somme de l'emploi touristique des zones qui le composent. Source : Insee, DADS Acooss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes en Côte-d'Or



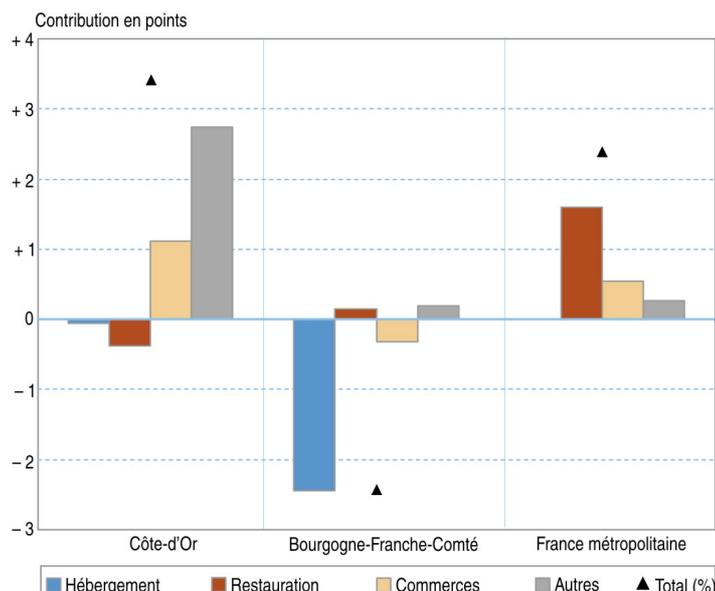
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois en Côte-d'Or



Autres : autres activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes en Côte-d'Or



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
 Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

Le Doubs

Chiffres Clés

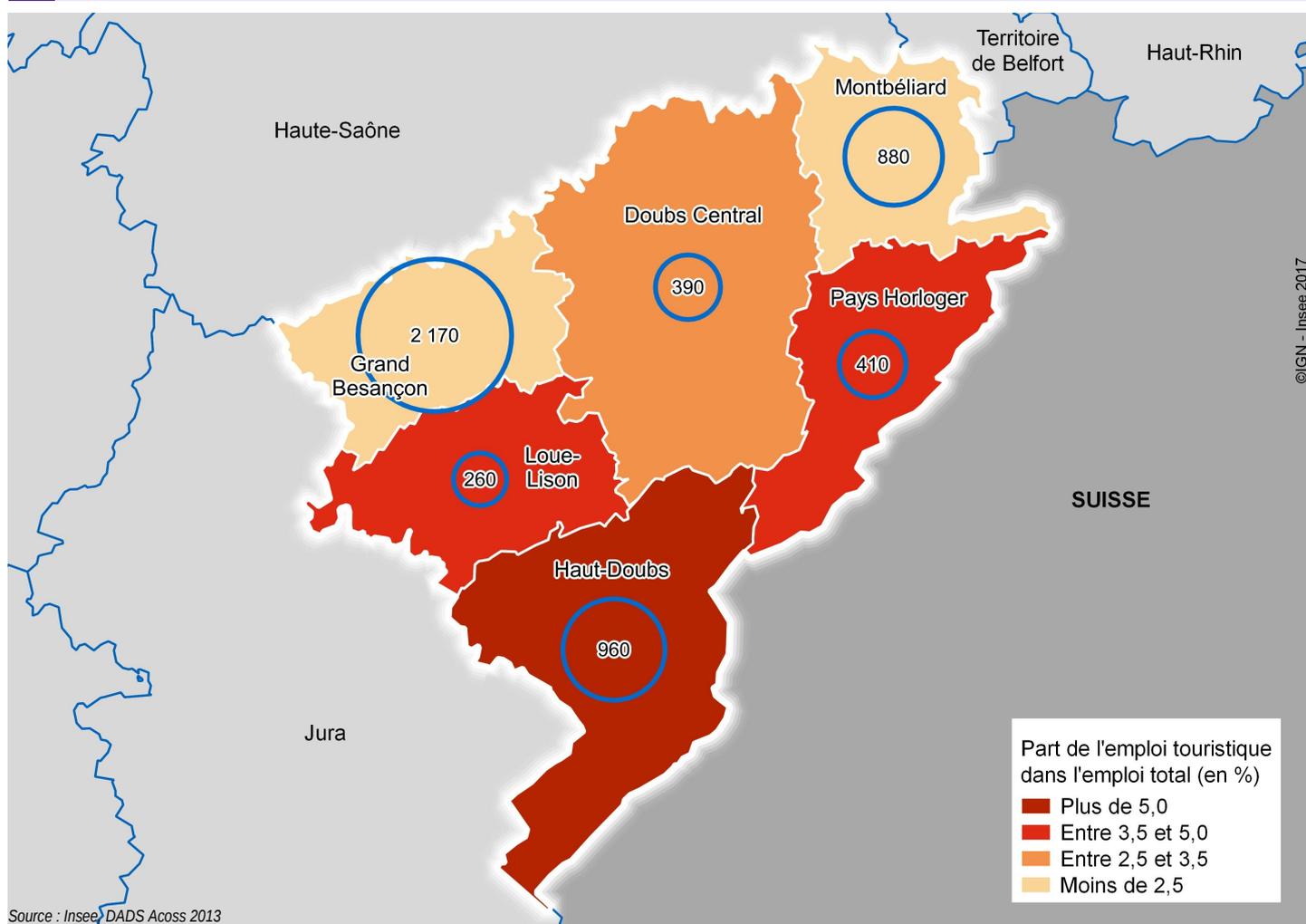
- 5 070 emplois liés à la présence de touristes
- 17 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 2,5 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 3 950
- Emploi maximum (juillet) : 6 450

La fréquentation touristique génère dans le Doubs 5 070 emplois en moyenne annuelle en 2013. Comparable à la tendance régionale, la saisonnalité est peu marquée dans ce département, avec un pic de 6 450

emplois atteint en juillet contre 3 950 en janvier, mois le plus creux. L'emploi lié au tourisme représente ainsi, en moyenne annuelle, 2,5 % de l'emploi départemental, soit un peu moins qu'en Bourgogne-Franche-Comté (2,9 %). Parmi les différents territoires que compte le Doubs, c'est dans le Haut-Doubs que l'emploi lié à la fréquentation touristique pèse le plus. Il y représente 5,2 % des emplois de la zone. Avec 2 170 emplois annuels moyens, la zone du Grand Besançon, bassin d'emploi

du département, génère quant à lui, le plus grand volume d'emplois touristiques. D'une zone à l'autre, la structure des emplois est très variable : si l'hébergement et la restauration sont les principaux secteurs employeurs du Doubs Central ou du Pays Horloger, ce sont, à l'inverse, les autres activités moins touristiques, commerces et autres, qui constituent le noyau dur de l'emploi lié à la présence de touristes des zones de Montbéliard et du Grand Besançon.

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques dans le Doubs

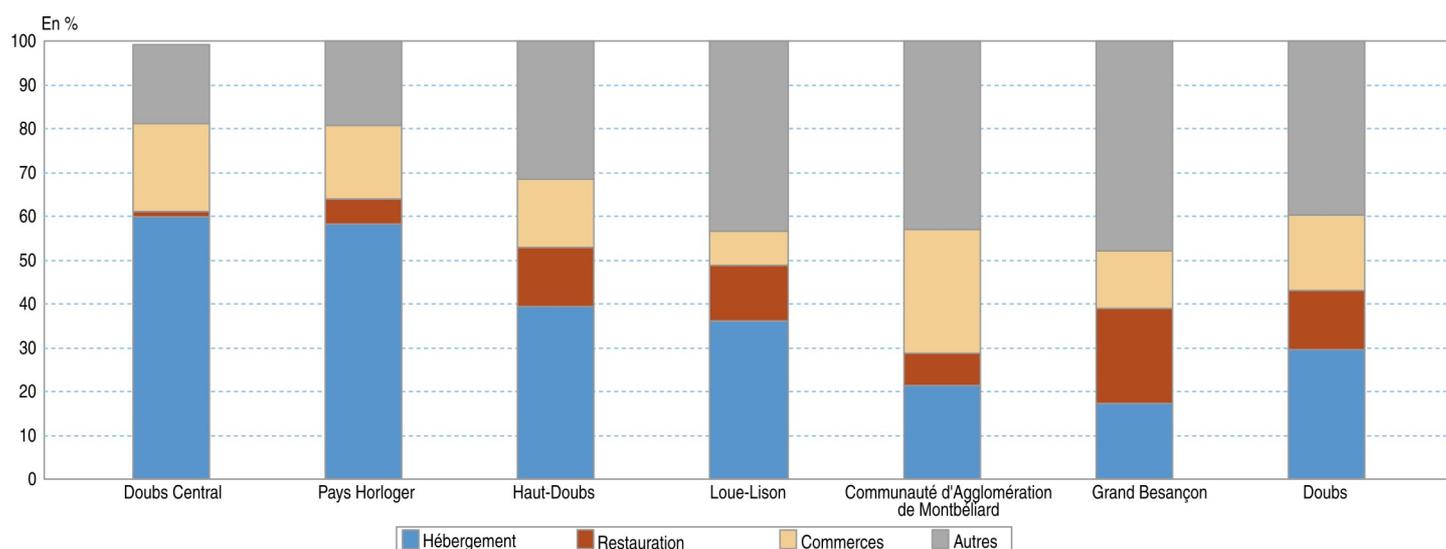


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Doubs

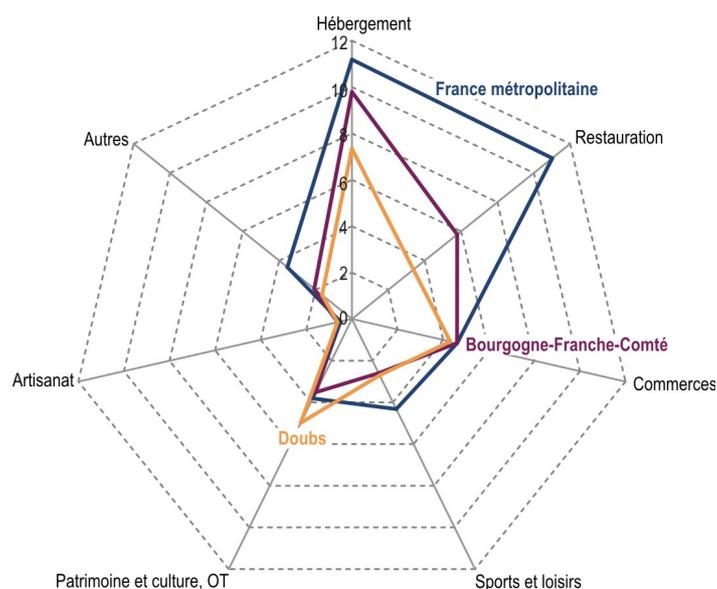
Zone touristique	Grand Besançon	Doubs Central	Haut-Doubs	Loue-Lison	Montbéliard	Pays Horloger	Doubs
Emploi touristique mensuel moyen	2 170	390	960	260	880	410	5 070
Part dans l'emploi total de la zone (%)	2,3	2,7	5,2	4,1	1,4	3,7	2,5
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	42,8	8	18,9	5,1	17	8,1	100
Emploi minimum	1 630	310	810	190	660	270	3 950
Emploi maximum	2 580	550	1 210	370	1 180	570	6 450

Source : Insee, DADS Acooss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Doubs

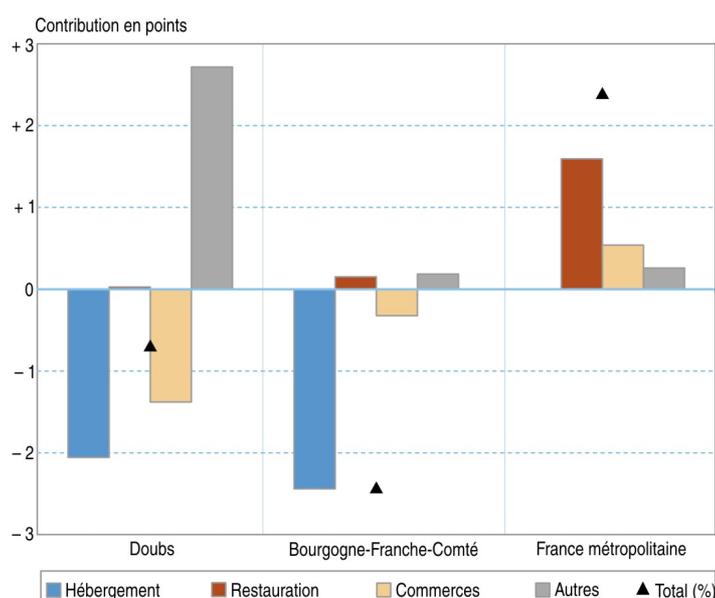


4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois dans le Doubs



Autres : autres activités de services
Source : Insee, DADS Acooss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Doubs



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

Le Jura

Chiffres Clés

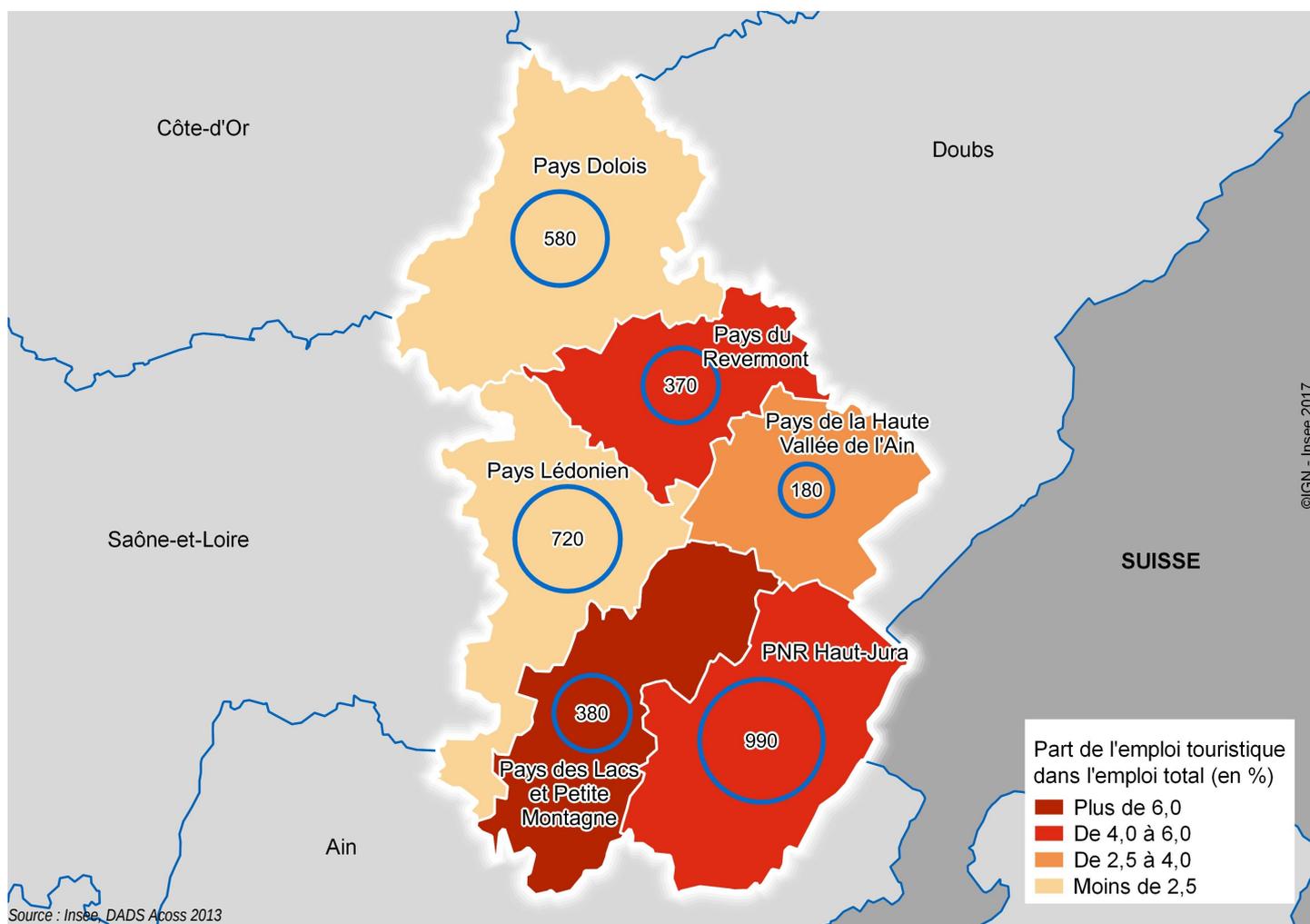
- 3 220 emplois liés à la présence de touristes
- 11 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 3,5 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 2 760
- Emploi maximum (août) : 4 290

La fréquentation touristique induit 3 220 emplois dans le Jura en moyenne annuelle en 2013. La saisonnalité y est un peu moins

marquée que dans la région, avec un pic de 4 290 emplois atteint en août et un creux de 2 760 en janvier. L'emploi lié au tourisme représente ainsi en moyenne annuelle 3,5 % de l'emploi départemental, soit un peu plus qu'en moyenne régionale (2,9 %). C'est dans le Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura que les emplois liés à la présence de touristes sont les plus nombreux, avec près de 1 000 emplois en moyenne annuelle. Dans le Pays des Lacs et Petite Montagne,

les emplois sont moins nombreux (380 en moyenne annuelle), mais pèsent davantage dans l'économie locale. Ces deux territoires se caractérisent par un poids élevé de l'hébergement et des activités de sport et loisirs. Avec Lons-le-Saunier, préfecture du département, le pays lédonien compte 720 emplois liés à la présence de touristes, dont une faible part dans l'hébergement, au profit d'emplois dans la restauration et les commerces.

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques dans le Jura

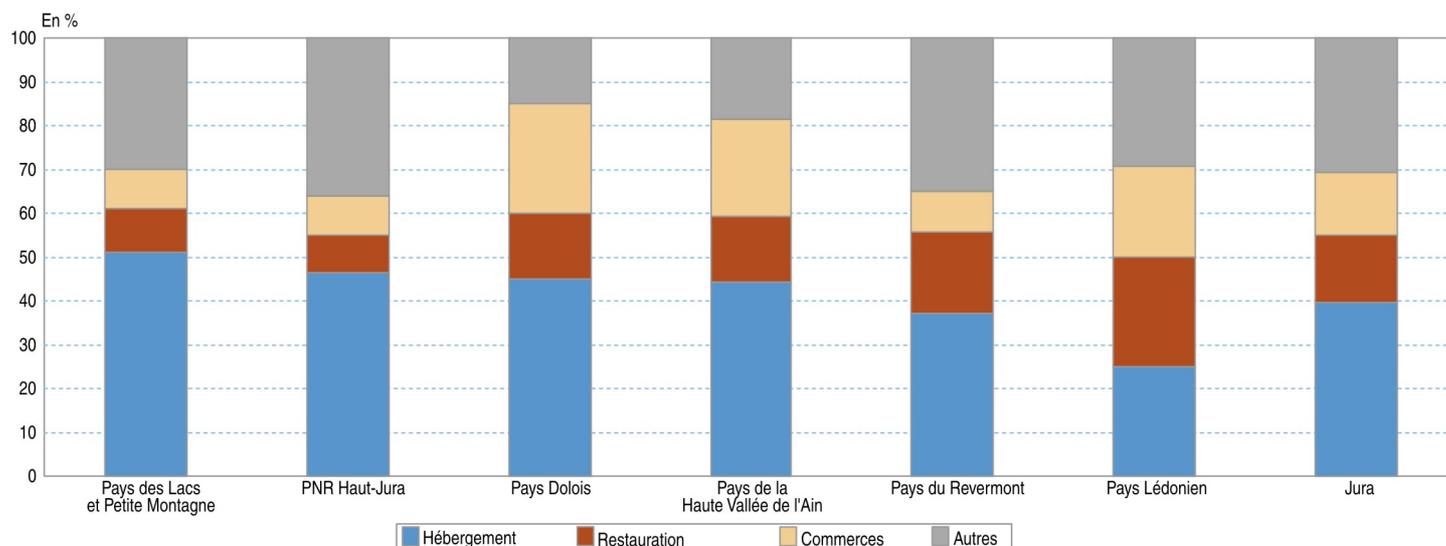


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Jura

Zone touristique	Pays Dolois	Haut Jura	Haute Vallée de l'Ain	Pays des Lacs et Petite Montagne	Pays Lédonien	Pays du Revermont	Jura
Emploi touristique mensuel moyen	580	990	180	380	720	370	3 220
Part dans l'emploi total de la zone	2,1	5,9	2,8	8,3	2,5	4,6	3,5
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	18,0	30,7	5,6	11,8	22,4	11,5	100
Emploi minimum	460	820	150	210	580	280	2 760
Emploi maximum	820	1 140	240	740	940	450	4 290

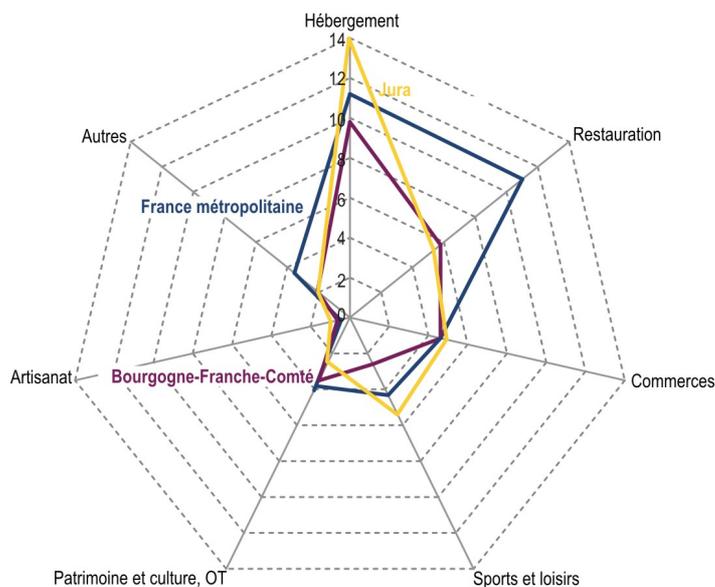
Source : Insee, DADS Acooss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Jura



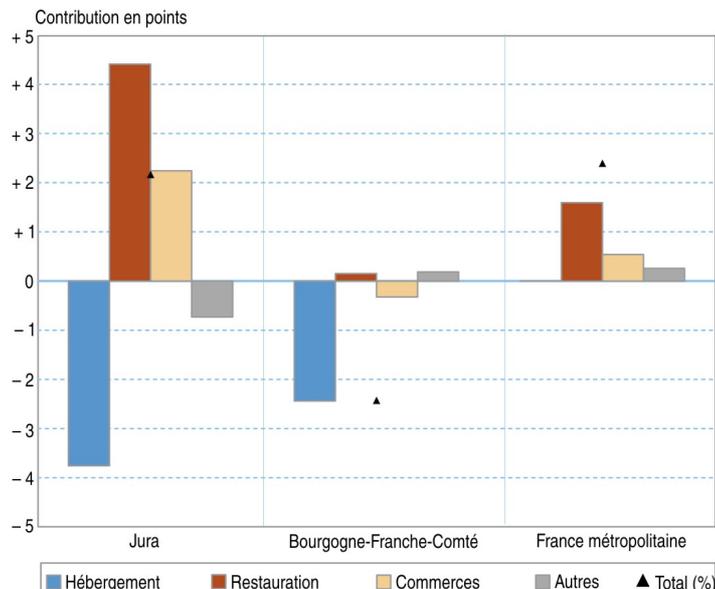
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Source : Insee, DADS Acoiss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois dans le Jura



Autres : autres activités de services
 Source : Insee, DADS Acoiss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Jura



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
 Source : Insee, DADS Acoiss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acoiss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

La Nièvre

Chiffres Clés

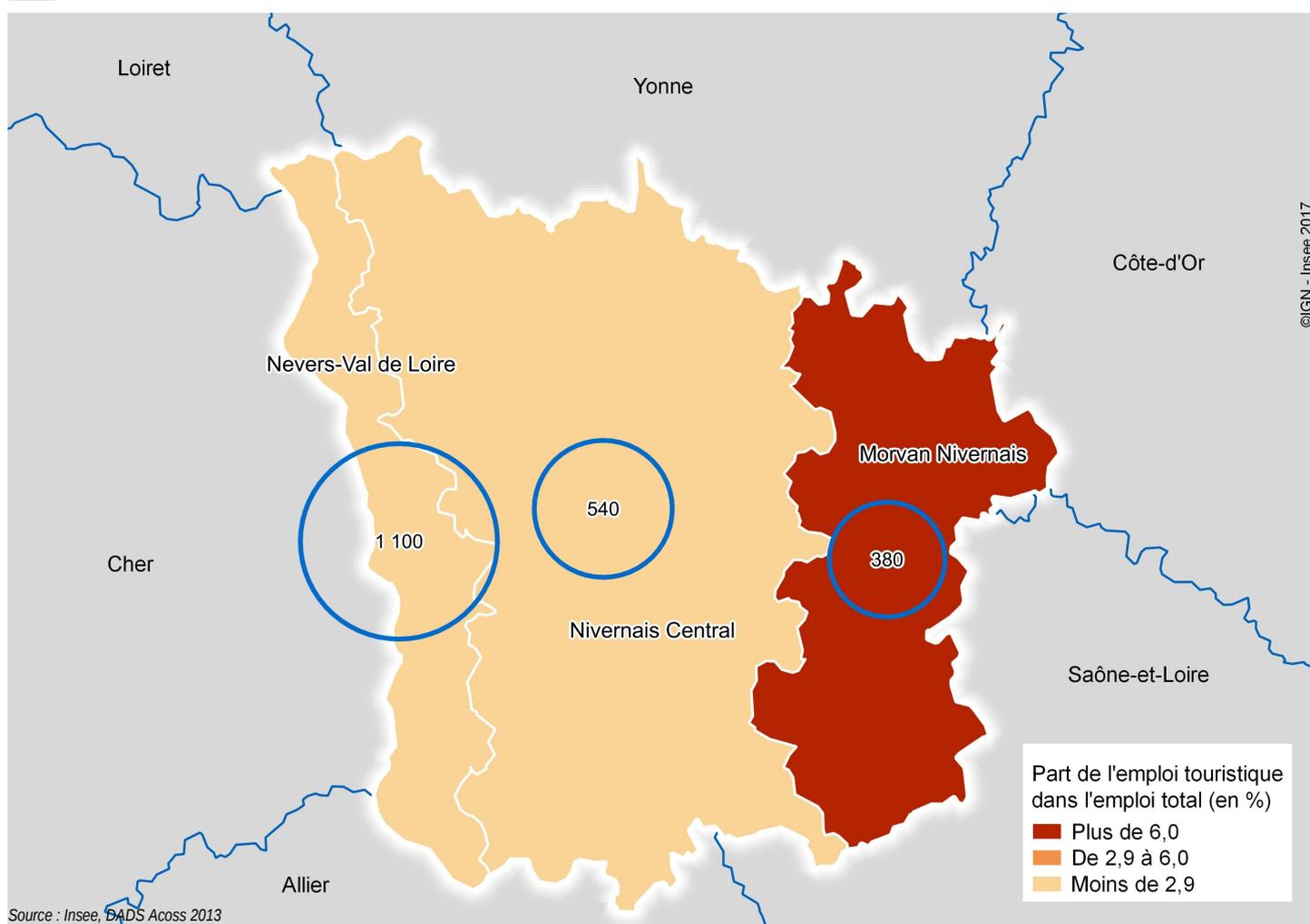
- 2 020 emplois liés à la présence de touristes
- 7 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 2,9 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 1 620
- Emploi maximum (août) : 2 660

La fréquentation touristique génère 2 020 emplois dans la Nièvre en moyenne annuelle en 2013. L'emploi lié à la fréquentation

touristique marque un pic de 2 660 emplois en août et un creux de 1 620 en janvier. Il représente en moyenne annuelle 2,9 % de l'emploi départemental, un poids équivalent à la moyenne régionale. Avec 1 100 emplois, le territoire de Nevers-Val de Loire représente plus de la moitié de l'emploi induit par la présence de touristes dans ce département. Selon les territoires, la structure de ces emplois diffère. Le poids de l'hébergement varie ainsi de 36 % à Nevers-

Val de Loire à 45 % dans le Morvan Nivernais, celui de la restauration est plus faible dans tous les territoires de la Nièvre par rapport à la moyenne régionale. À Nevers Val de Loire, un emploi lié à la fréquentation touristique sur cinq s'exerce dans le commerce. Dans le Nivernais Central et le Morvan Nivernais, plus du tiers des emplois sont répartis entre diverses activités telles que les sports et loisirs, le patrimoine, les services divers, etc.

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques dans la Nièvre

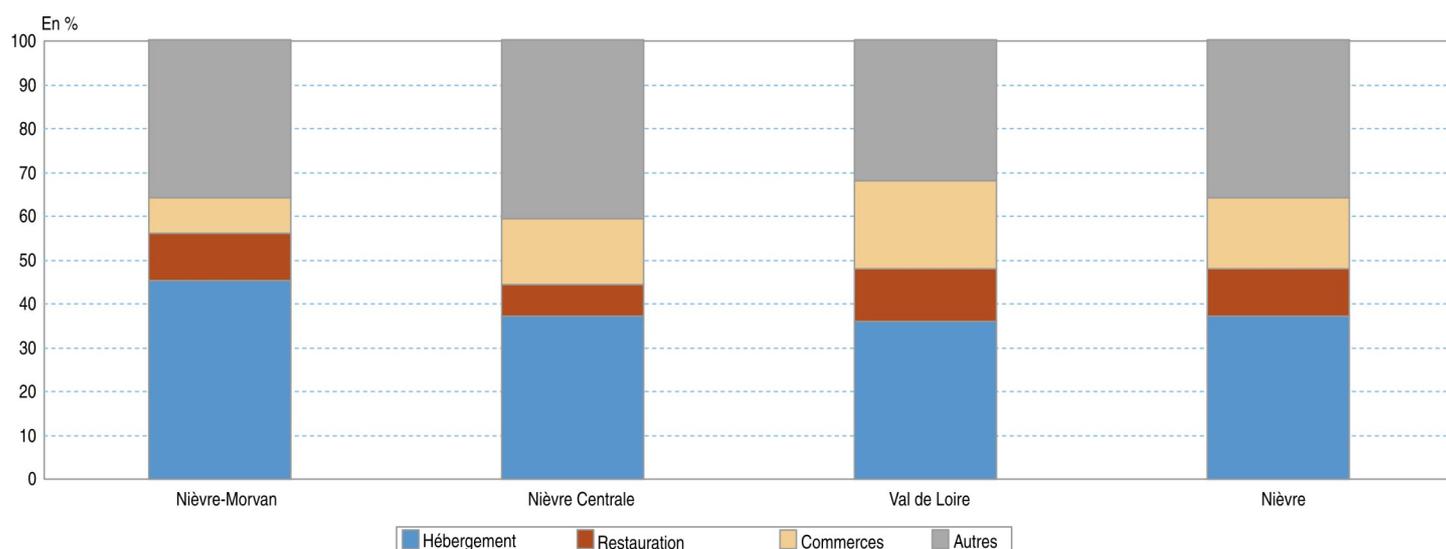


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes dans la Nièvre

Zone touristique	Nivernais Central	Morvan Nivernais	Nevers-Val de Loire	Nièvre
Emploi touristique mensuel moyen	540	380	1 100	2 020
Part dans l'emploi total de la zone (%)	2,7	7,6	2,4	2,9
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	26,7	18,8	54,5	100
Emploi minimum	420	300	900	1 620
Emploi maximum	750	530	1 380	2 660

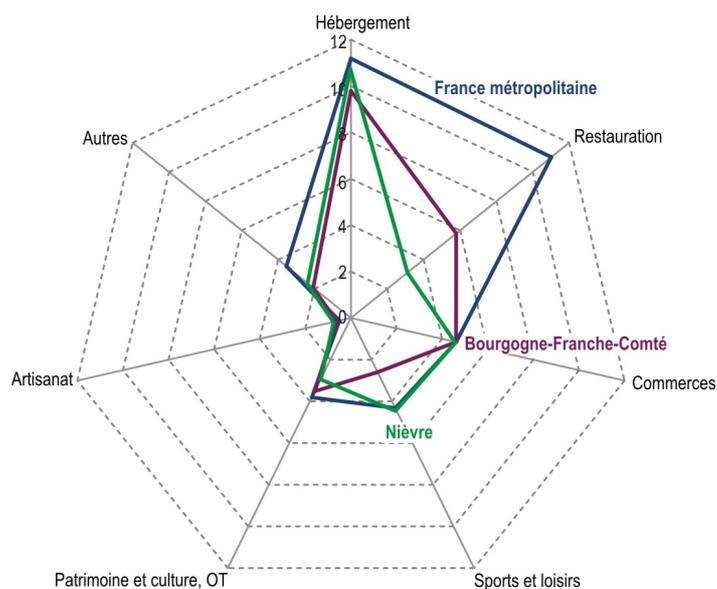
Source : Insee, DADS Acoss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes dans la Nièvre



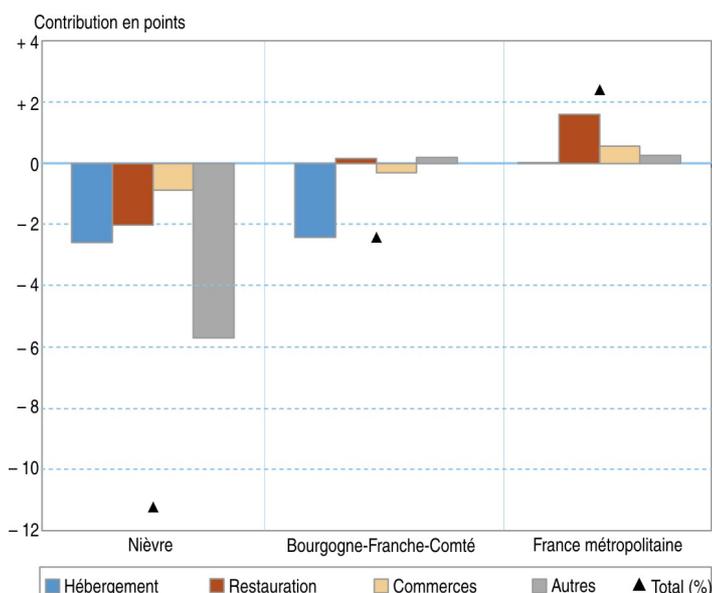
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois dans la Nièvre



Autres : autres activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes dans la Nièvre



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
 Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

La Haute-Saône

Chiffres Clés

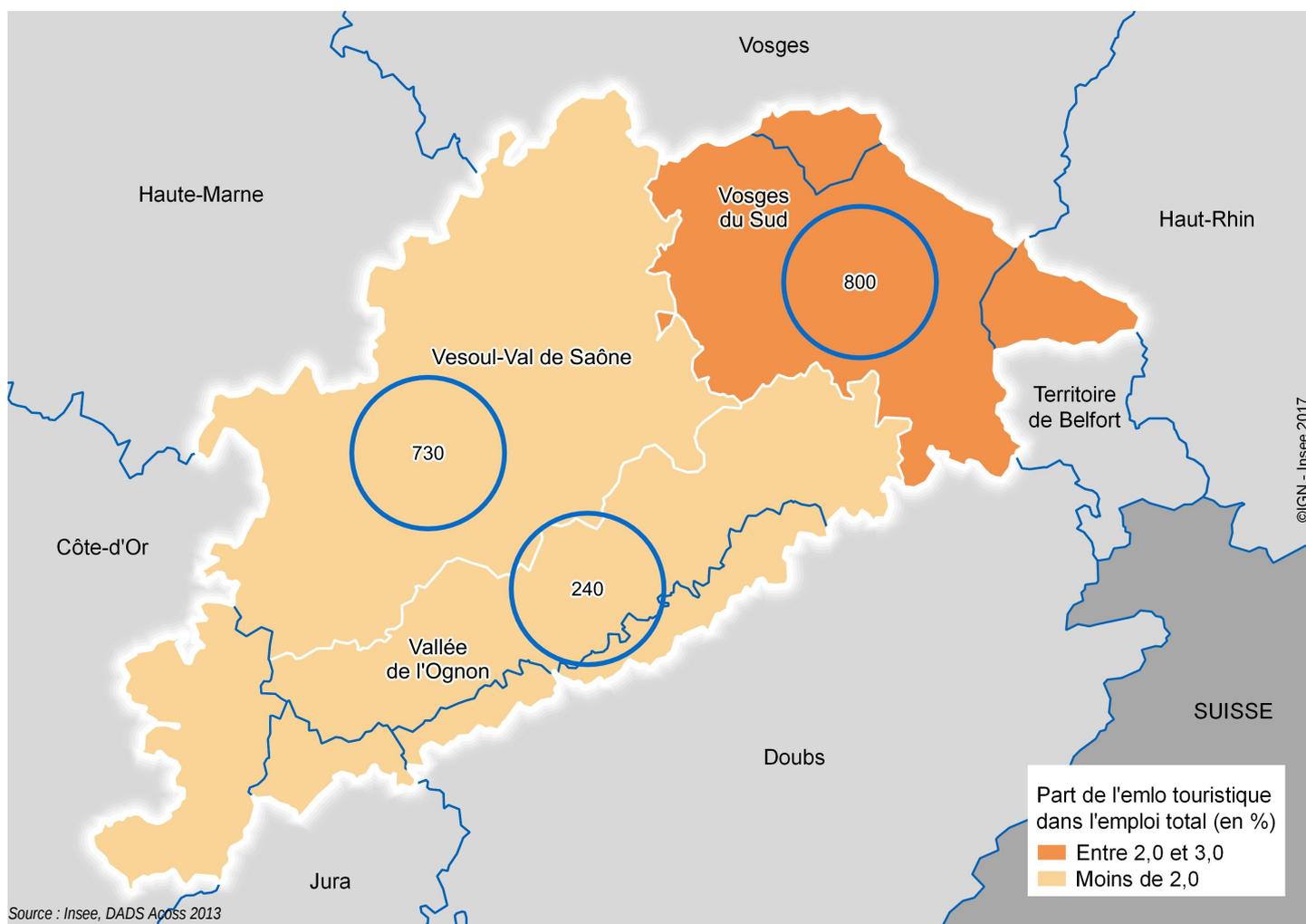
- 1 230 emplois liés à la présence de touristes
- 4 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 1,7 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 980
- Emploi maximum (août) : 1 650

La fréquentation touristique génère 1 230 emplois en Haute-Saône en moyenne annuelle en 2013. Avec un pic de 1 650 emplois atteint en août et un creux de 980

en janvier, la saisonnalité de l'emploi haut-saônois induit par la présence de touristes est un peu plus marquée qu'en Bourgogne-Franche-Comté. En moyenne annuelle, l'emploi lié à la présence de touristes en Haute-Saône représente 1,7 % de l'emploi départemental, soit un poids sensiblement plus faible que la moyenne régionale (2,9 %). Son poids est toutefois plus élevé dans la zone des Vosges du Sud, avec 800 emplois liés à la fréquentation touristique,

qui représentent 2,9 % de l'emploi total. Avec 6,6 % de l'emploi lié à la présence de touristes, le poids de la restauration est très faible dans ce département et dans la plupart de ses territoires, à l'exception de la zone de Vesoul Val de Saône où il pèse le double. La Haute-Saône est le département de Bourgogne-Franche-Comté où le poids du commerce est le plus élevé, représentant 28 % des emplois induits par la fréquentation touristique.

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques en Haute-Saône

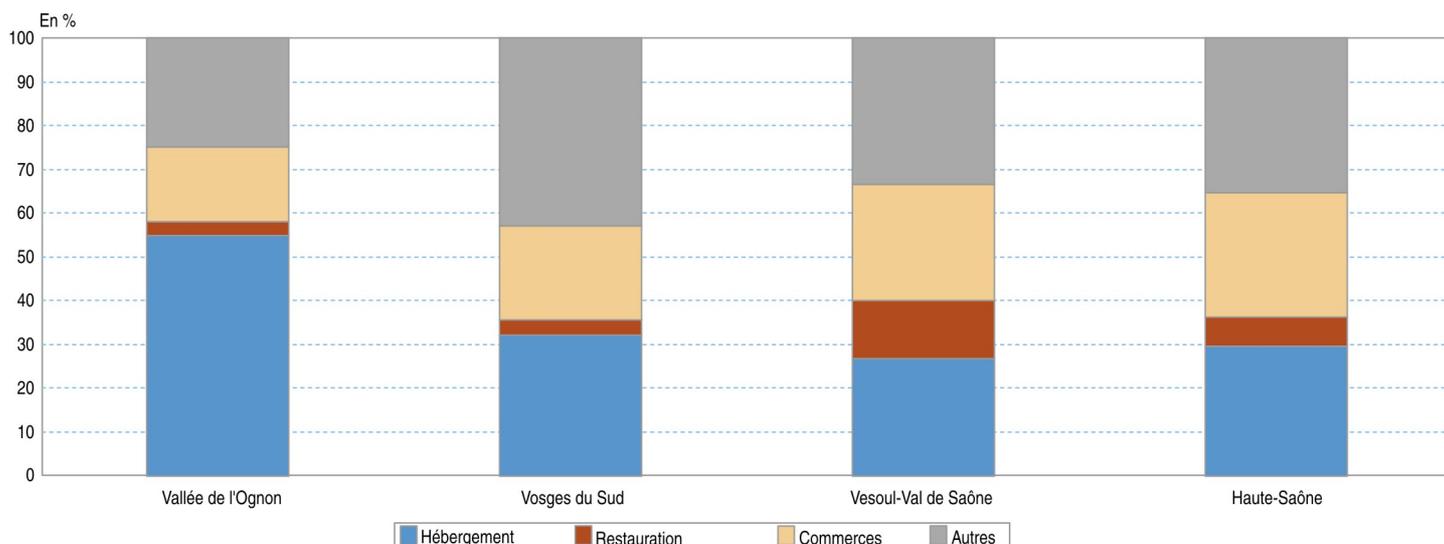


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes en Haute-Saône

Zone touristique *	Vesoul-Val de Saône	Vallée de l'Ognon	Vosges du Sud	Haute-Saône
Emploi touristique mensuel moyen	730	240	800	1 230
Part dans l'emploi total de la zone (%)	1,6	1,8	2,9	1,7
Emploi minimum	530	200	660	980
Emploi maximum	1 030	320	1 000	1 650

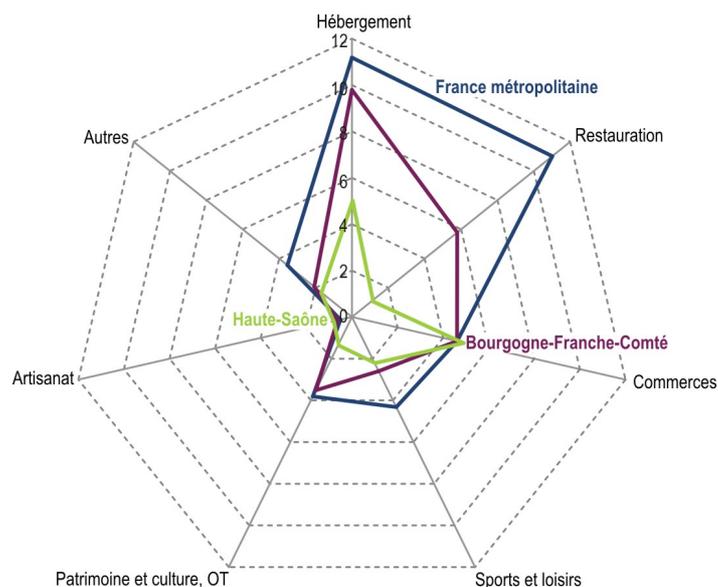
(*) certaines zones touristiques débordent des frontières départementales. En conséquence, l'emploi touristique du département peut être inférieur à la somme de l'emploi touristique des zones qui le composent.
Source : Insee, DADS Acooss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes en Haute-Saône



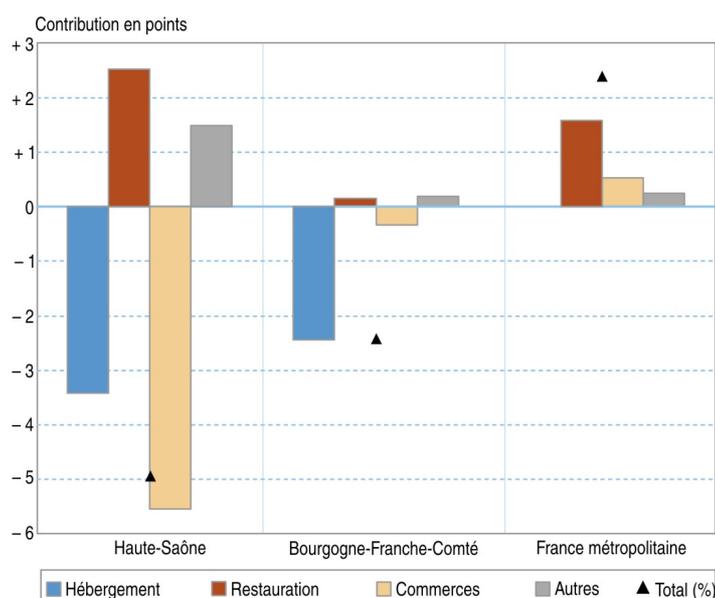
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
Source : Insee, DADS Acooss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois en Haute-Saône



Autres : autres activités de services
Source : Insee, DADS Acooss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes en Haute-Saône



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités françaises (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

La Saône-et-Loire

Chiffres Clés

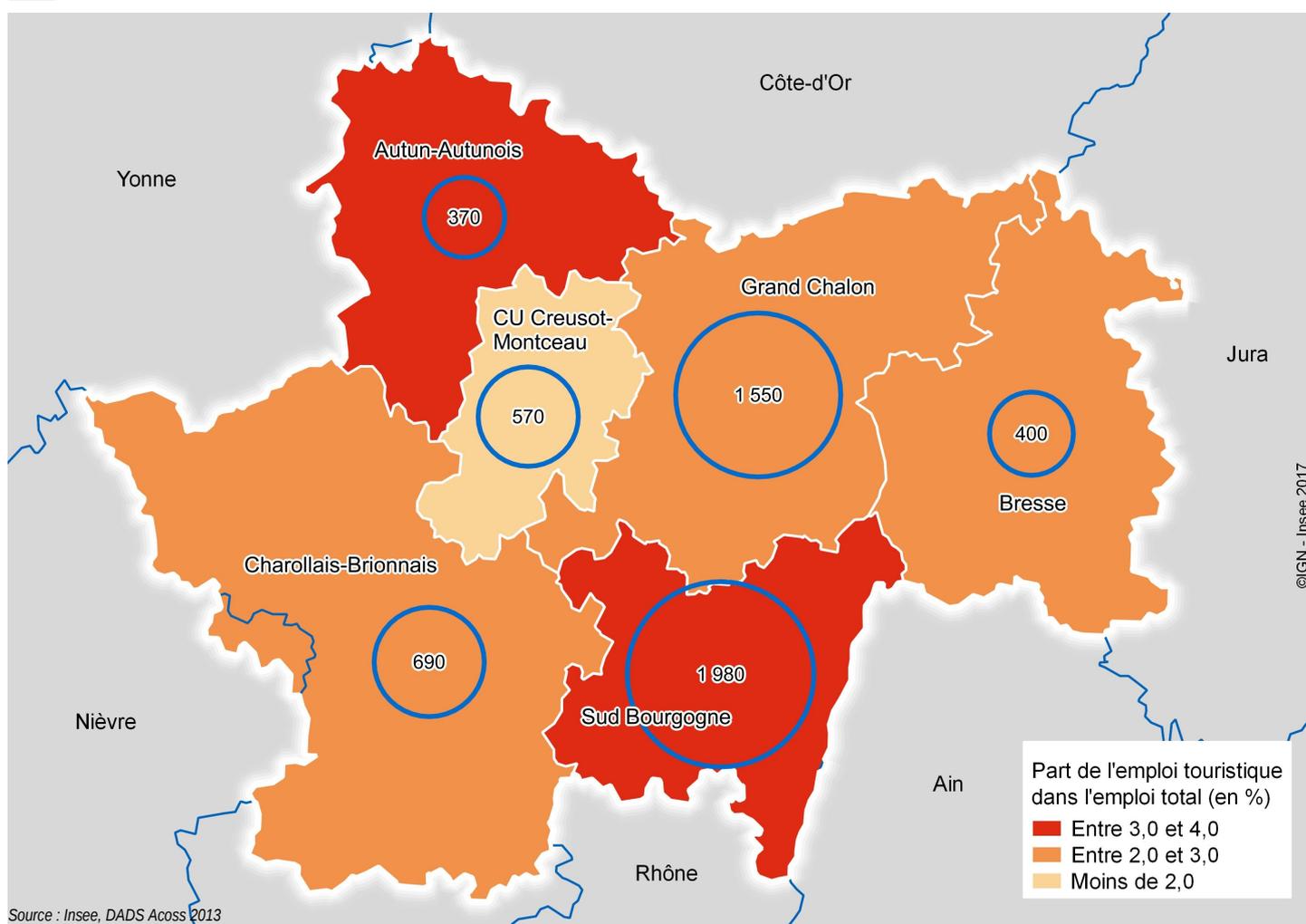
- 5 560 emplois liés à la présence de touristes
- 19 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 2,8 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 4 290
- Emploi maximum (août) : 7 200

La fréquentation touristique génère 5 560 emplois en Saône-et-Loire en moyenne annuelle en 2013, avec un maximum de 7 200 emplois atteint en août et un

minimum de 4 290 en janvier. La saisonnalité de l'emploi touristique est un peu plus marquée en Saône-et-Loire qu'en Bourgogne-Franche-Comté. En moyenne annuelle, l'emploi induit par la fréquentation touristique représente ainsi 2,8 % de l'emploi départemental, soit un poids analogue à la moyenne régionale. Avec 3,8 %, ce poids est le plus élevé dans le territoire Sud Bourgogne, qui concentre également, avec près de 2 000 emplois en moyenne annuelle, le plus grand volume

d'emplois liés au tourisme du département. Dans ce territoire, les emplois dans la restauration sont plus développés qu'ailleurs dans le département : ils y représentent 30 % des emplois liés à la présence de touristes. La fréquentation touristique génère également 1 550 emplois dans la zone du Grand Chalons, dont plus de la moitié dans les commerces et autres activités de services, hors des secteurs de l'hébergement et de la restauration.

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques en Saône-et-Loire

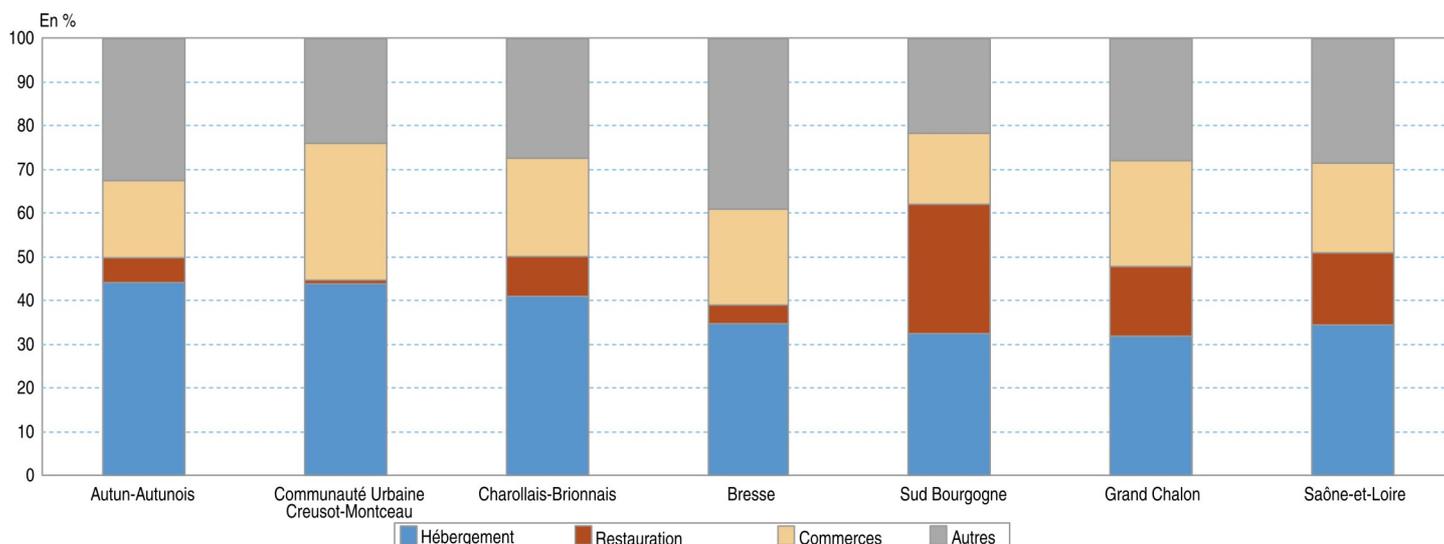


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes en Saône-et-Loire

Zone touristique *	Autun-Autunois	Bresse	Grand Chalons	Communauté Urbaine Creusot-Montceau	Charollais-Brionnais	Sud Bourgogne	Saône-et-Loire
Emploi touristique mensuel moyen	370	400	1 570	570	690	1 980	5 560
Part dans l'emploi total de la zone (%)	3,4	2,4	2,5	1,8	2,4	3,8	2,8
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	6,7	7,2	28,2	10,3	12,4	35,6	100
Emploi minimum	270	350	1 210	430	540	1 480	4 290
Emploi maximum	520	510	2 010	770	940	2 520	7 200

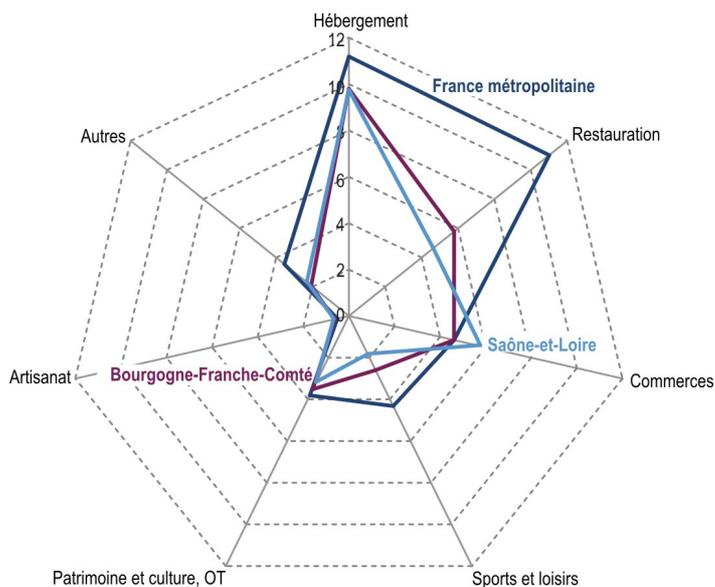
(*) certaines zones touristiques débordent des frontières départementales. En conséquence, l'emploi touristique du département peut être inférieur à la somme de l'emploi touristique des zones qui le composent.
Source : Insee, DADS Acooss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes en Saône-et-Loire



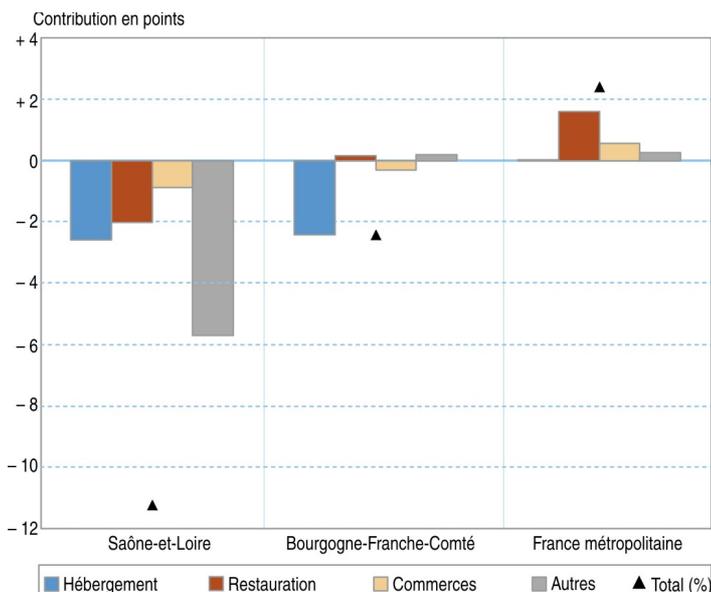
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
Source : Insee, DADS Acooss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois en Saône-et-Loire



Autres : autres activités de services
Source : Insee, DADS Acooss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes en Saône-et-Loire



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

L'Yonne

Chiffres Clés

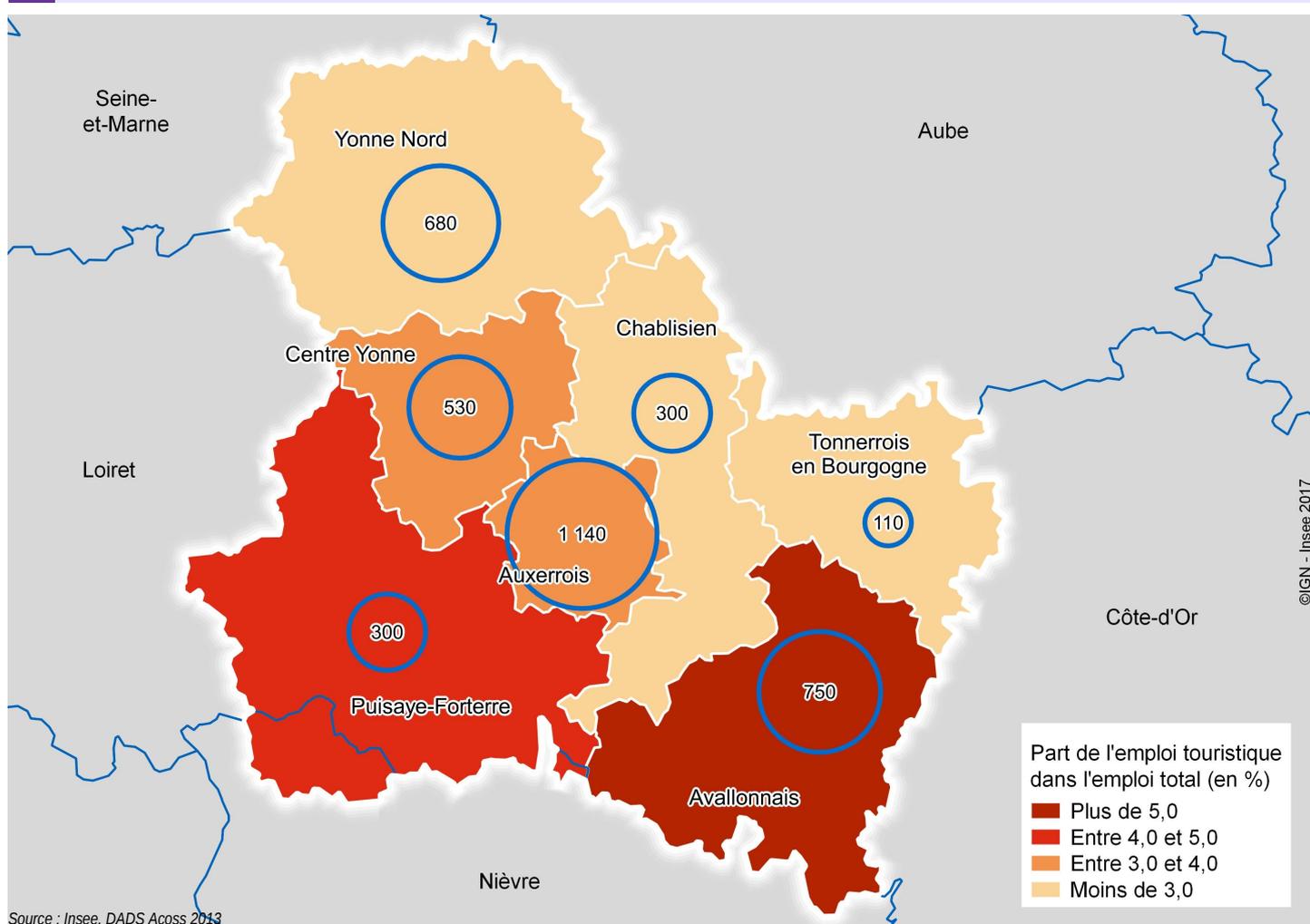
- 3 820 emplois liés à la présence de touristes
- 13 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 3,3 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 3 110
- Emploi maximum (août) : 4 910

La fréquentation touristique génère 3 820 emplois dans l'Yonne en moyenne annuelle en 2013. Avec un pic de 4 910 emplois

atteint en août et un creux de 3 110 en janvier, la saisonnalité de l'emploi icaunais induit par la présence de touristes est d'amplitude comparable à celle de l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté. En moyenne annuelle, il représente 3,3 % de l'emploi départemental, soit 0,4 point de plus que la moyenne régionale. Dans l'Auxerrois, qui concentre le plus grand nombre d'emplois liés à la fréquentation touristique (1 140) du département, la restauration représente un

tiers des emplois. Avec 750 emplois, l'Avallonnais est le territoire de l'Yonne où l'emploi lié au tourisme pèse le plus dans l'emploi total (8,1 %). Y prédominent les activités d'hébergement et de restauration. Si le volume de l'emploi touristique est modeste en Centre Yonne et en Puisaye-Forterre, son poids, proche de 4 % de l'emploi total, est significatif dans l'économie de ces territoires. Il est en revanche plus faible, inférieur à 3%, dans le nord du département.

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques dans l'Yonne

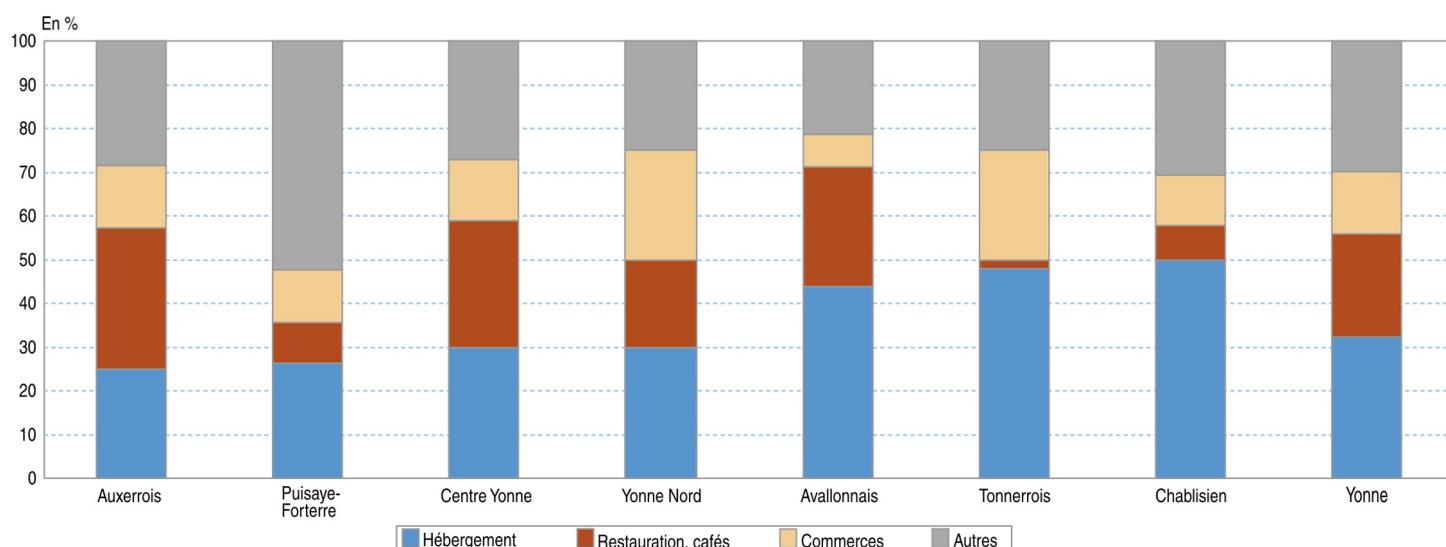


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes dans l'Yonne

Zone touristique *	Auxerrois	Avallonnais	Centre Yonne	Yonne Nord	Puisaye-Forterre	Chablisien	Tonnerrois	Yonne
Emploi touristique mensuel moyen	1 150	750	530	680	300	300	110	3 820
Part dans l'emploi total de la zone (%)	3,1	8,1	3,8	2,2	4,1	2,9	2,1	3,3
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	30,1	19,6	13,9	17,8	7,9	7,9	2,9	100
Emploi minimum	970	570	390	600	240	230	80	3 110
Emploi maximum	1 440	990	690	890	380	390	140	4 910

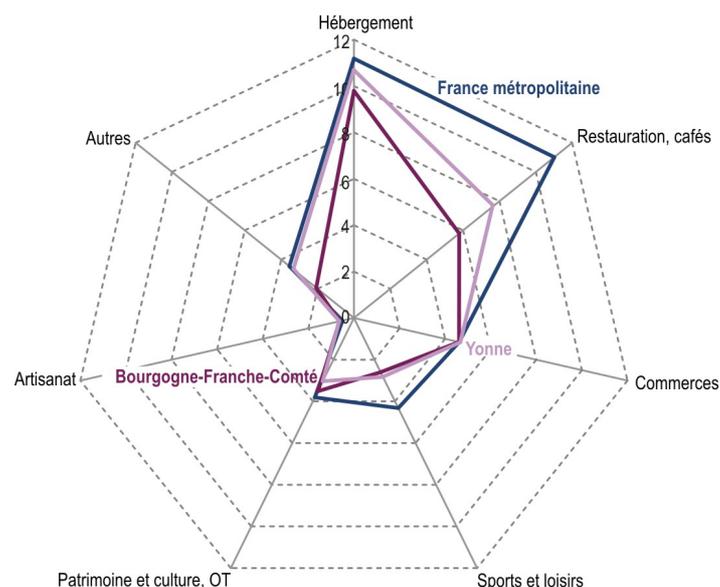
(*) certaines zones touristiques débordent des frontières départementales. En conséquence, l'emploi touristique du département peut être inférieur à la somme de l'emploi touristique des zones qui le composent.
Source : Insee, DADS Acoss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes dans l'Yonne



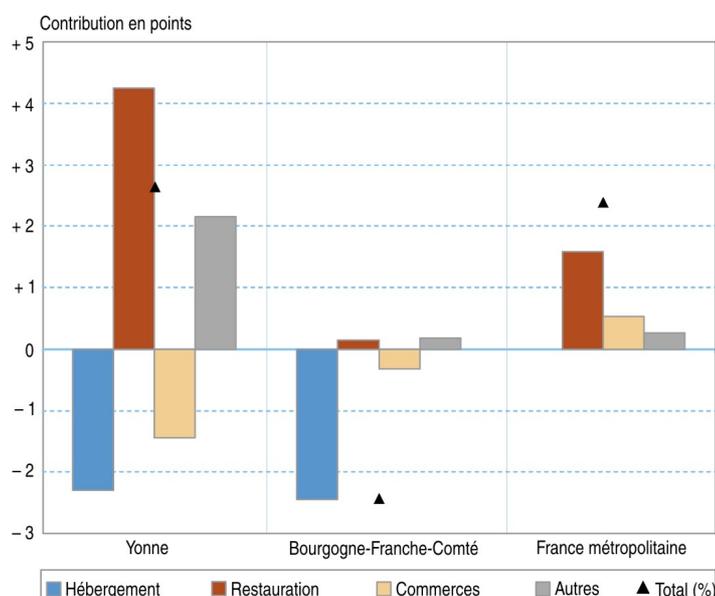
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Source : Insee, DADS Acoss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois dans l'Yonne



Autres : autres activités de services
 Source : Insee, DADS Acoss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes dans l'Yonne



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
 Source : Insee, DADS Acoss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

Le Territoire de Belfort

Chiffres Clés

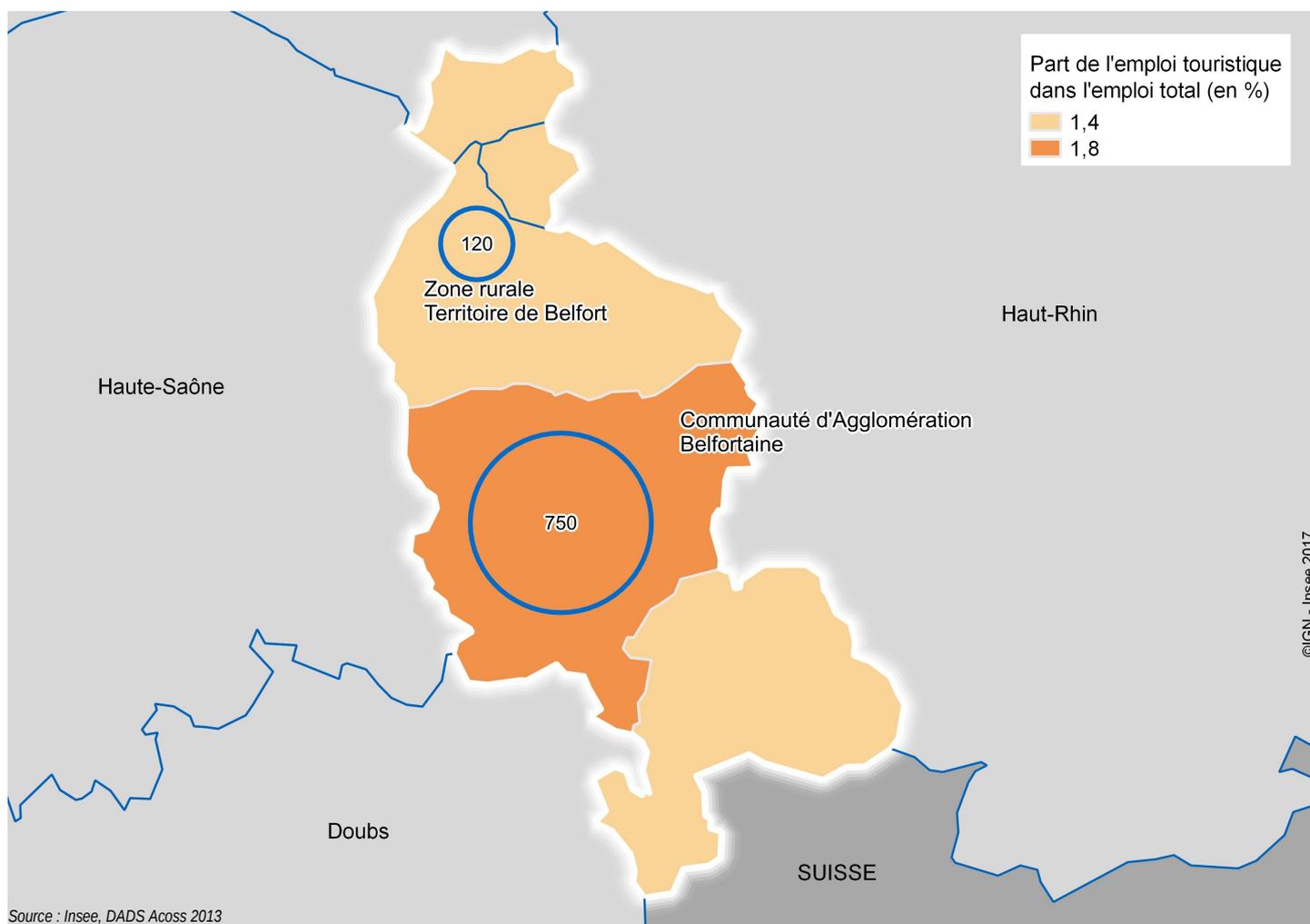
- 800 emplois liés à la présence de touristes
- 3 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 1,6 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 630
- Emploi maximum (juillet) : 1 100

La fréquentation touristique génère en moyenne annuelle 800 emplois dans le

Territoire de Belfort en 2013. L'essentiel de cet emploi est concentré dans la Communauté d'Agglomération Belfortaine. Avec un maximum de 1 100 emplois atteint en juillet, et un minimum de 630 emplois en janvier, la saisonnalité de l'emploi touristique dans le département est plus marquée qu'en moyenne régionale. En moyenne annuelle, l'emploi induit par la fréquentation touristique représente 1,6 %

de l'emploi départemental, soit 1,3 point de moins que la moyenne régionale. L'emploi lié au tourisme de la Communauté d'Agglomération Belfortaine se caractérise par un poids modeste de l'hébergement et de la restauration, au profit de l'emploi généré dans le commerce et dans les activités liées au patrimoine, qui pèsent chacun pour près d'un quart dans l'emploi total.

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques dans le Territoire de Belfort

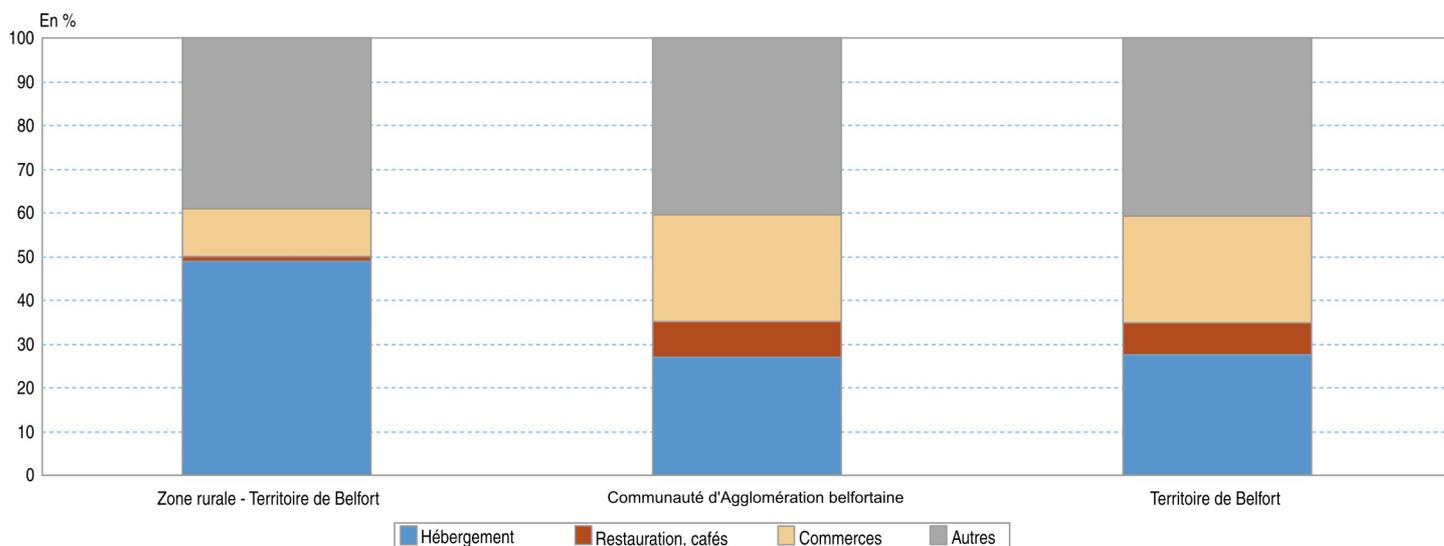


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Territoire de Belfort

Zone touristique *	Communauté d'Agglomération Belfortaine	Zone rurale-Territoire de Belfort	Territoire de Belfort
Emploi touristique mensuel moyen	760	120	800
Part dans l'emploi total de la zone (%)	1,8	1,4	1,6
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	85	15	100
Emploi minimum	580	100	630
Emploi maximum	1 040	150	1 100

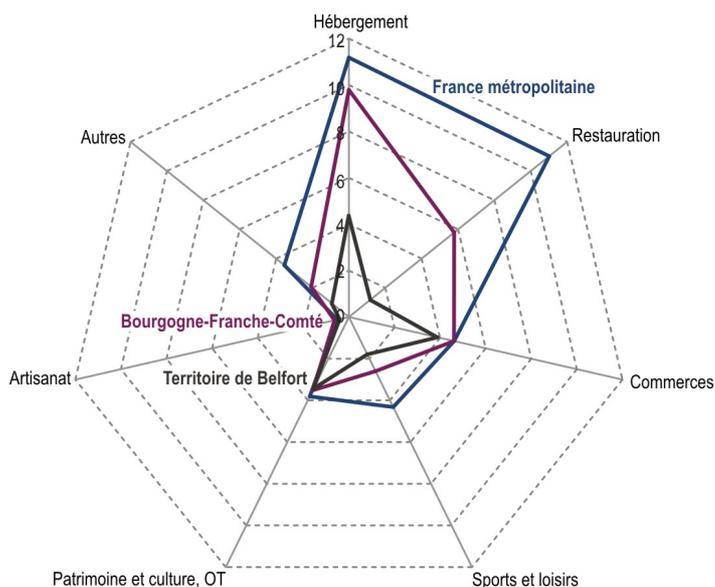
(*) certaines zones touristiques débordent des frontières départementales. En conséquence, l'emploi touristique du département peut être inférieur à la somme de l'emploi touristique des zones qui le composent.
Source : Insee, DADS Acooss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Territoire de Belfort



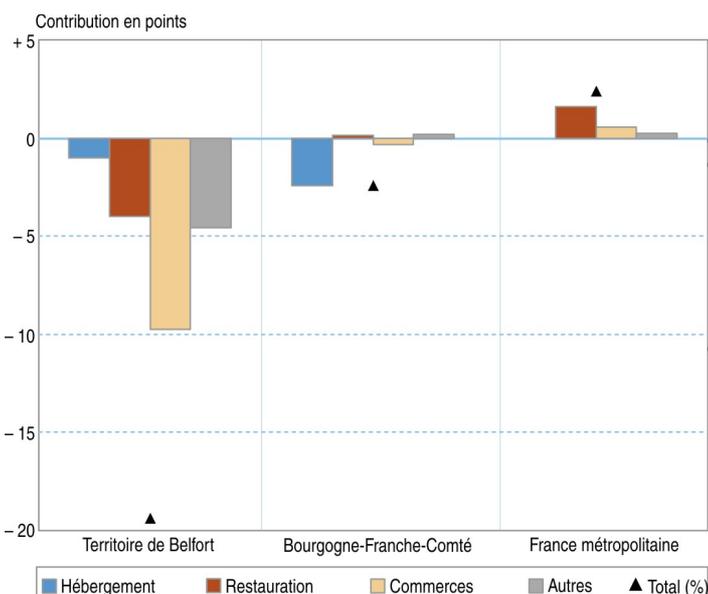
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois dans le Territoire de Belfort



Autres : autres activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes dans le Territoire de Belfort



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
 Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

La Bourgogne

Chiffres Clés

- 19 360 emplois liés à la présence de touristes
- 65 % de l'emploi lié au tourisme régional
- 3,2 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 15 430
- Emploi maximum (août) : 24 040

La fréquentation touristique génère en

moyenne annuelle 16 360 emplois dans l'ancienne région Bourgogne en 2013. Avec un maximum de 24 040 emplois atteint en août et un minimum de 15 430 en janvier, la saisonnalité de l'emploi touristique de la Bourgogne est analogue à la moyenne de Bourgogne-Franche-Comté. L'emploi lié à la présence de touristes représente en moyenne annuelle 3,2 % de l'emploi total,

soit un poids un peu plus élevé qu'en moyenne pour l'actuelle région Bourgogne-Franche-Comté. La part de la restauration y est plus marquée que dans la grande région (respectivement 23,8% et 20%), tandis que le poids des activités de commerce ou de sports et loisirs y est plus modeste.

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques en Bourgogne

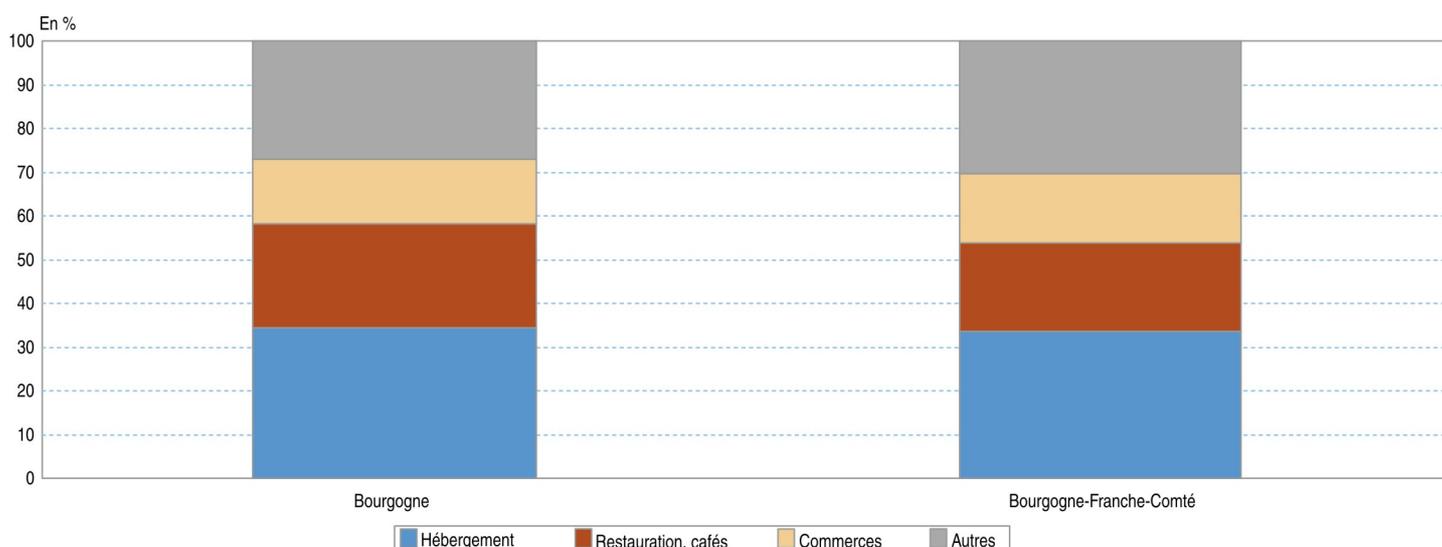


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne

Zone touristique	Bourgogne	Bourgogne-Franche-Comté
Emploi touristique mensuel moyen	19 360	29 700
Part dans l'emploi total de la zone (%)	3,2	2,9
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	65	100
Emploi minimum	15 430	23 750
Emploi maximum	24 040	37 450

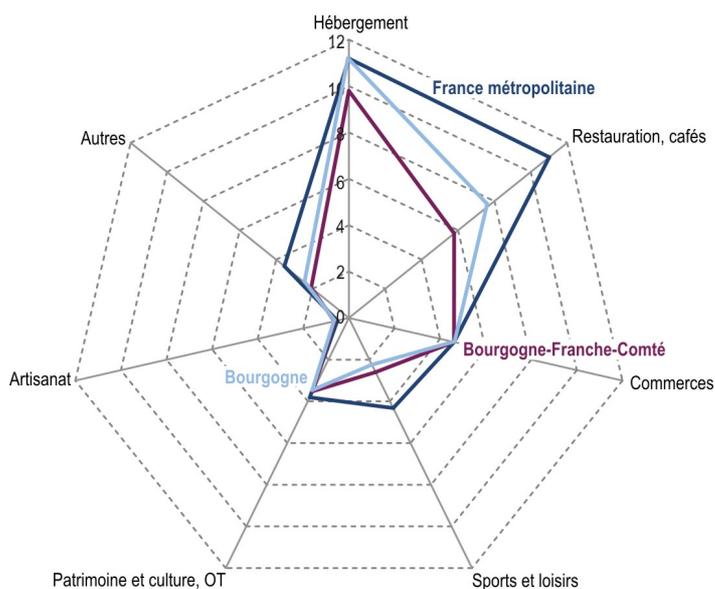
Source : Insee, DADS Acooss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne



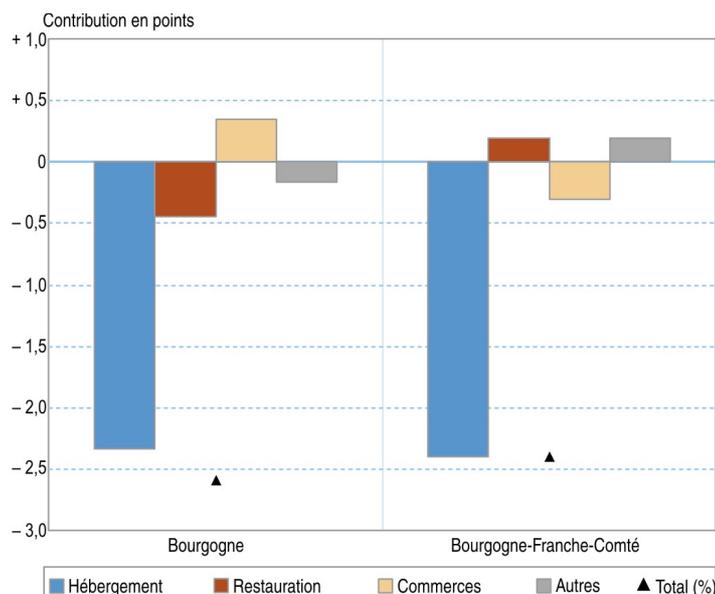
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois en Bourgogne



Autres : autres activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
 Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

Les Montagnes du Jura

Chiffres Clés

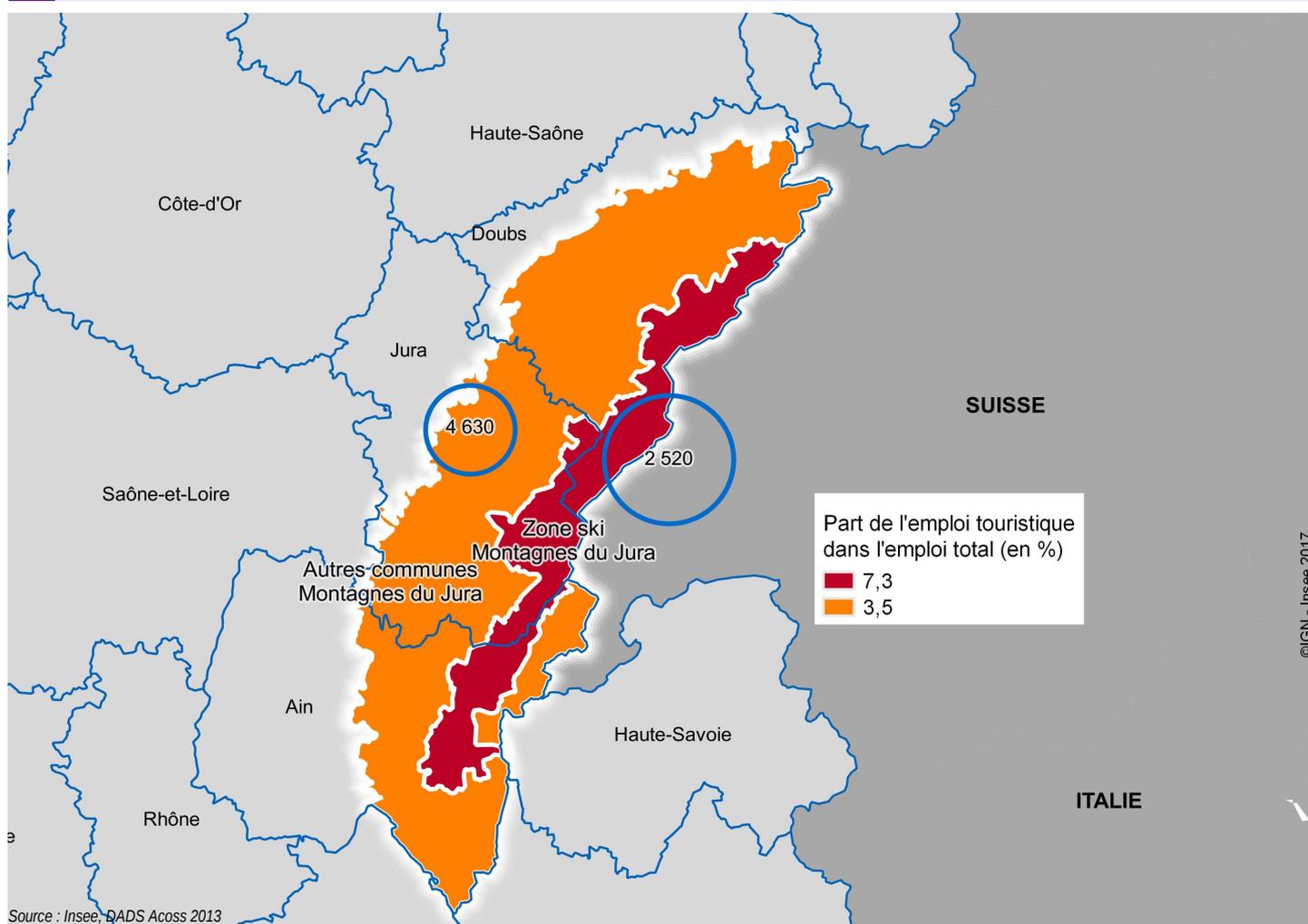
- 7 150 emplois liés à la présence de touristes
- 4,3 % de l'emploi du département
- Emploi minimum (janvier) : 6 150
- Emploi maximum (juillet) : 8 950

La fréquentation touristique génère en moyenne annuelle 7 150 emplois dans les Montagnes du Jura en 2013. Ils représentent 4,3 % de l'emploi total de la zone, soit

davantage qu'en moyenne régionale et métropolitaine (respectivement 2,9 % et 3,9 % de l'emploi total). Avec un pic de 8 950 emplois atteint en juillet, et un creux de 6 150 en janvier, la saisonnalité de l'emploi touristique dans le département est relativement peu marquée. Cette saisonnalité est encore plus faible dans la zone de ski du Jura, caractérisée par deux pics d'activité : 2 760 emplois en février et 2 960 en juillet-août. En zone ski, les 2 520

emplois induits par la fréquentation touristique en moyenne annuelle représentent 7,3 % de l'emploi total. Les activités d'hébergement et celles liées au sport et aux loisirs ont un poids particulièrement important dans l'économie locale. Les deux tiers de l'emploi lié à la présence de touristes sont localisés hors de la zone ski, mais ceux-ci pèsent moins dans l'emploi total du territoire (3,5 % de l'emploi total).

1 L'emploi lié à la présence de touristes dans les différentes zones touristiques dans les Montagnes du Jura

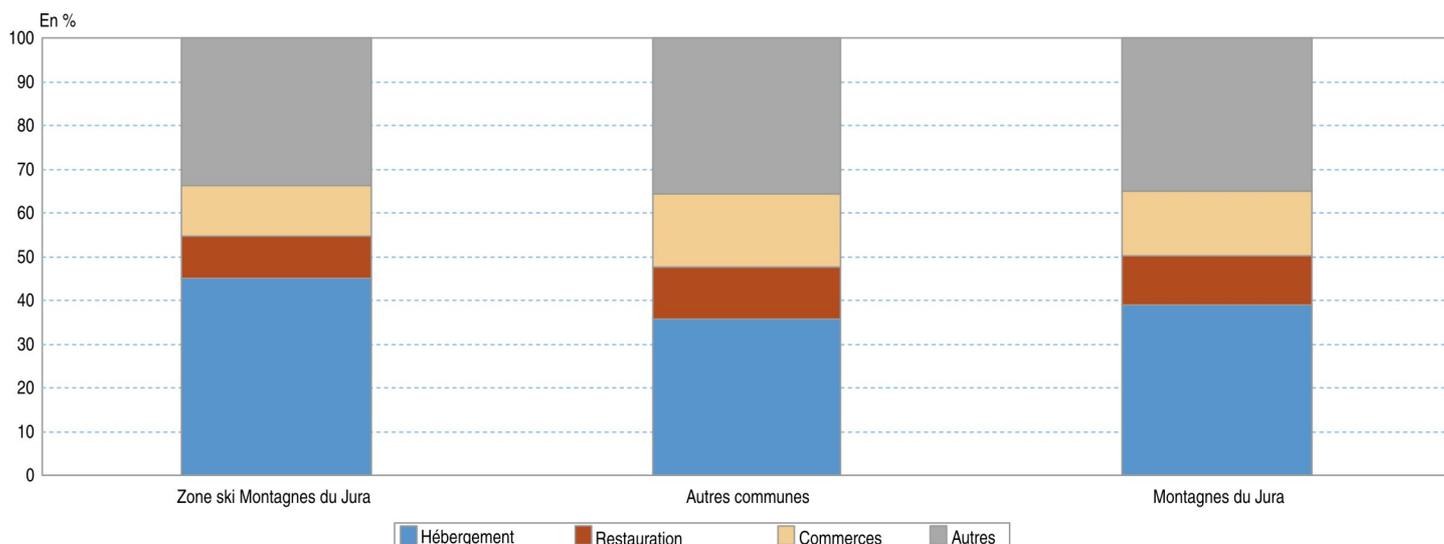


2 Principales caractéristiques de l'emploi lié à la présence de touristes dans les Montagnes du Jura

Zone touristique	Zone ski Montagnes du Jura	Autres communes Montagnes du Jura	Montagnes du Jura
Emploi touristique mensuel moyen	2 520	4 630	7 150
Part dans l'emploi total de la zone (%)	7,3	3,5	4,3
Poids de la zone dans l'emploi touristique départemental (%)	35	65	100
Emploi minimum	2 140	3 600	6 150
Emploi maximum	2 960	5 990	8 950

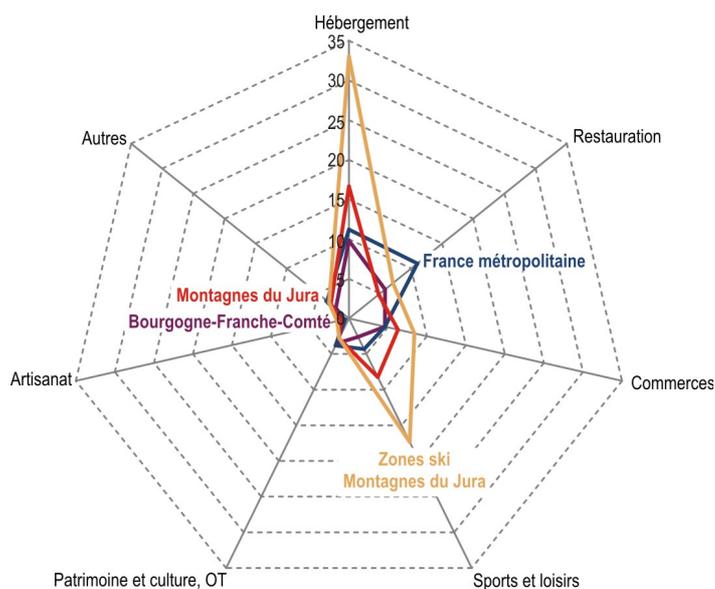
Source : Insee, DADS Acooss 2013

3 Répartition sectorielle de l'emploi lié à la présence de touristes dans les Montagnes du Jura



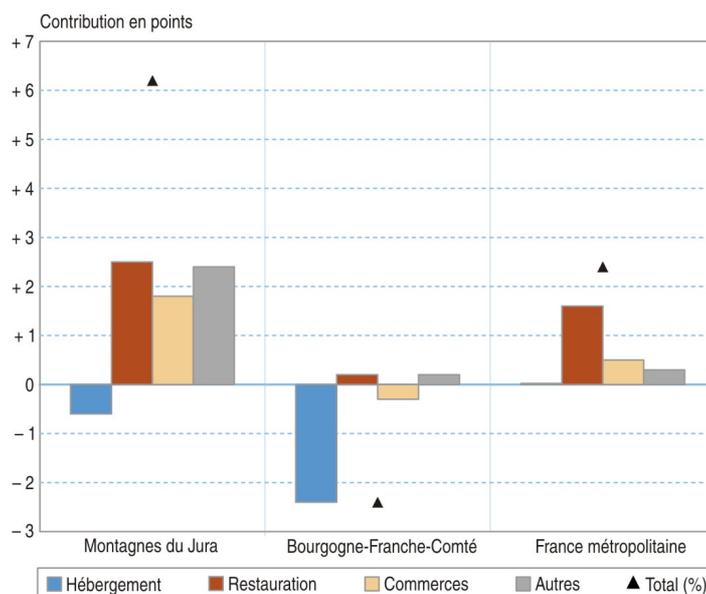
Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

4 Nombre d'emplois liés à la présence de touristes pour 1 000 emplois dans les Montagnes du Jura



Autres : autres activités de services
 Source : Insee, DADS Acooss 2013

5 Contributions sectorielles à l'évolution de l'emploi lié à la présence de touristes dans les Montagnes du Jura



Autres : sports, loisirs, patrimoine, culture, offices de tourisme, artisanat et divers activités de services
 Note : L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté a diminué de 2,4% entre 2009 et 2013. Sur cette période, l'évolution de la restauration le fait augmenter de 0,2%.
 Source : Insee, DADS Acooss, 2009-2013

Définitions, méthodes, sources

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Sources : L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

Insee Dossier

Bourgogne-Franche-Comté

Le monde du tourisme connaît de nombreuses mutations structurelles depuis quelques années : nouvelles attentes des clientèles, enjeux du développement culturel et durable des territoires, modernisation des infrastructures et rôle accru du numérique constituent des facteurs évolutifs majeurs.

La France, première destination touristique mondiale et dont le tourisme est un secteur très dynamique avec une balance commerciale largement excédentaire, est particulièrement concernée par ces mutations. C'est également le cas de la Bourgogne-Franche-Comté, dont les atouts touristiques, naturels, gastronomiques et culturels, font du tourisme un secteur important et un véritable levier économique pour la Région.

Les retombées économiques du tourisme sont multiples et se traduisent en particulier par les emplois générés, qui sont pour la plupart non délocalisables. Ainsi, devant les enjeux économiques et sociaux que représente le tourisme pour la région Bourgogne-Franche-Comté et ses différentes composantes territoriales, le Conseil Régional a élaboré un schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017/2022 afin de définir ses politiques, les mettre en œuvre et les décliner sur le territoire. Cette étude réalisée par l'Insee Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec Bourgogne-Franche-Comté Tourisme mesure l'emploi lié à la présence de touristes dans la région, pour permettre de mieux cibler les politiques à mettre en œuvre dans le domaine et suivre leurs évolutions.

Dossier n° 6
Octobre 2017

ISSN : 2497-4536

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Martine Azouguagh

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

© Insee 2017

BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

TOURISME



Insee
Mesurer pour comprendre

Bourgogne-
Franche-Comté

